



Extrait du Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article227>

Service public et enseignement privé

- L'Association - Les manifestations E&D - Les Colloques -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mai 2010

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Tel est, entre autres, ce sujet proposé pour le colloque de St.Etienne de janvier 2011 : table ronde ? conférence-débat ? atelier ? la première semble retenir l'intérêt .

Le service d'éducation est partagé entre l'état et les établissements scolaires sous contrat d'association. Ces derniers sont, de facto, dans la situation d'une délégation d'un service public.

Le sujet doit être explicité , car le faire dans les termes proposés sera interprété comme la volonté de faire renaître ou d'entretenir une rivalité. La simple défense de l'école républicaine légitime est inopérante aujourd'hui. Des établissements scolaires catholiques, surtout, dépendent d'une double autorité : le Ministère de l'Education Nationale et leur Direction diocésaine . Quel est l'apport de cette dernière en matière de règlement, de directives sur l'interprétation des programmes des sciences humaines par exemple ? Les sensibilités différentes sont à l'épreuve de la rencontre, les valeurs transmises par l'école de respect, de tolérance, de solidarité sont soumises aux jeunes esprits : la liberté du choix est l'enjeu.

C'est cette laïcité qui est la condition première de la formation. L'école est le premier investissement de la République : il s'agit de donner à chacun un avenir de citoyen, de travailleur, d'homme et de femme maîtres de leur vie et de leur conscience.

Comment est mise en oeuvre, par exemple, dans chaque collège, chaque école ce socle commun de connaissances et de compétences fondamental, adopté par le Ministère de l'Education voici 5 ans et quels moyens sont mis en pratique, ici et là ?

"Le caractère propre" reconnu aux établissements sous contrat mérite sans doute mieux qu'une formule. Peut-il être défini de manière plus explicite puisqu'il s'adresse aujourd'hui à un public diversifié ?

Une table ronde a toute sa place durant ce colloque, surtout si elle regroupe les représentants des communautés scolaires, les administrations diocésaines et les parents.

Les établissements s'engagent dans une concurrence stérile et conquérante alors qu'ils sont voués à une coopération. L'organisation du système en réseaux est destinée à répondre aux demandes et aux besoins de chaque élève, dans chaque territoire de formation tout au long de la vie.

Lyon le 25 mai 2010 G. Roche